



Reconnue

d'intérêt général

NOV 2023



ANR Amitié 43

Bulletin d'informations du comité de l'ANR de la Haute Loire

Siège social : 91 rue J.A. Cubizolle Taulhac 43000 Le Puy en Velay

Tél (président) 04 71 08 70 57.

Courriel : anr43@laposte.net ou christian.dessalle@anr43.fr

Site internet : anr43.fr

Le mot du président

Déjà la fin de la trêve estivale et j'espère que vous avez pu en profiter malgré une météo très capricieuse car cette période est :

- Propice à la détente, au farniente, aux voyages et quelques fois plus simplement à la joie d'accueillir les petits-enfants ou arrières petits enfants.
- Propice aux augmentations annuelles du mois d'août comme l'électricité (+10 % et plus pour certains contrats) qui viennent accroître, encore un peu plus, l'inflation que nous subissons depuis de trop longs mois, sans pour autant que cette inflation vienne impacter, à la hausse, le montant de nos retraites qui, elles, s'étiolent lentement mais sûrement proportionnellement à l'augmentation du coût de la vie.
- Propice au report encore une fois de la proposition de loi sur le grand âge et bien vieillir, cause nationale, sacrifiée cette fois-ci au bénéfice d'autres textes en particulier le projet de loi d'urgence pour la reconstruction qui fait suite à l'épisode des violences urbaines survenues en juin.
- Propice au gouvernement de recentrer le bénéfice de la prestation Chèques-vacances sur les seuls agents de l'État en activité. De fait, les retraités de la Fonction Publique les plus modestes qui en bénéficiaient ne pourront plus souscrire un compte épargne permettant d'acquérir des chèques vacances avec une aide de l'État, l'employeur.

• Propice à La Poste et à La Banque Postale de supprimer, aux retraités de La Poste, les maigres avantages financiers dont ils profitaient dès lors que leur retraite était domiciliée sur leur compte à La Banque Postale. Malheureusement nous pouvons regretter, qu'encre une fois les retraités soient une variable d'ajustement budgétaire et que l'État ne manifeste aucune reconnaissance envers eux, et que ces annonces « mauvaises surprises » soient faites en catimini pendant la période estivale.

Afin d'oublier les conséquences néfastes de ces annonces venez très nombreux profiter des activités proposées par l'ANR 43, car les participations nombreuses à ces loisirs, activités ou voyages sont des marques d'encouragements et de remerciements à l'égard de nos bénévoles qui œuvrent à longueur d'année pour la pérennité de notre belle association. Nous vous attendons nombreux !

Christian Dessalle



Trésorerie

Depuis 2 ans notre action a été enfin reconnue par les pouvoirs publics ; aussi nous avons obtenu le statut **d'association d'intérêt général**, donc en autres, la possibilité de déclarer le montant de l'adhésion sur votre déclaration de revenus (case 7UF actuellement). Ainsi pour une adhésion individuelle à 23 €, vous obtiendrez une réduction d'impôts de 15,18€ (66%) ; pour une adhésion couple à 37 €, vous obtiendrez une réduction de 24,42 €. Nous rappelons que seule la partie adhésion (23 € ou 37 €) est à déclarer en case 7UF.

La cotisation 2024 est payable à **réception du présent bulletin**, votre chèque ne sera encaissé qu'au mois de janvier 2024. Mieux encore vous pouvez demander le prélèvement automatique en nous envoyant un RIB.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il y a beaucoup de retards de paiements ou oublis, aussi de grâce pensez aux trésorières qui ont mieux à faire, que de courir après une cotisation.

L'ANR se dispose à introduire une action en justice auprès du conseil d'état pour discrimination, afin d'obtenir que la complémentaire santé des retraités soit déductible des impôts, au même titre que celle des actifs.

Aussi la solidarité doit être sans faille, nous avons besoin de votre soutien. Nous comptons sur votre solidarité. L'ANR 43 n'est pas une agence de voyages, ceux-ci font partis d'un certain nombre d'activités, ainsi nous souhaitons que les adhésions soient pérennes.

Josette Benoit et Christian Dessalle



UNE PENSÉE POUR CEUX QUI NOUS ONT QUITTÉS



du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023

Mr	DESGEORGES	Pierre	Saint Just près Brioude	2023
Mr	VIGOUROUX	Jean	Le Puy en Velay	2023
Mr	RAVEYRE	André	Saint Julien Chapeuil	2023
Mr	JOURDAIN	Paul	Coubon	2023
Mr	CHALENCON	Georges	Lavoûte sur Loire	2023
Mr	AUDRAS	Pierre	Saint Firmin	2023
Mr	MATHIEU	Robert	Cayres	2023
Mr	GARNIER	Jean Noël	Saint Germain Laprade	2023
Mme	JAMON	Denise	Yssingaux	2023
Mme	DUMOULIN	Colette	Chamalières sur Loire	2023
Mme	SAUVAIRE	Josette	Le Puy en Velay	2023
Mme	CHARBONNEL	Roselyne	Blavozy	2023
Mr	CEYTE	Louis	Le Puy en Velay	2023
Mr	VISSAC	Christian	Langeac	2023
Mme	MICHEL	Pierrette	Sanssac l'Eglise	2023
Mme	DUMAS	Emma	Bains	2022
Mme	TRONCHERE	Micheline	Brioude	2023

L'ANR présente aux familles ses plus sincères condoléances, et vous assure aussi de notre profonde compassion et de tout notre soutien dans ce moment difficile.

Les nouveaux adhérents

BIENVENUE

En individuels

Mme	CHEL	Martine	Saint Pal de Mons
Mme	ADHEMARD	Marie Claire	Saint Julien Chapteuil
Mme	ARGAUD	Anne Marie	Saint Etienne
Mme	ASTIER	Marie	Le Monteil
Mr	BARTHELEMY	Denis	Seneujols
Mme	COUDERT	Lucienne	Langeac
Mme	COUVE	Laure	Marmagne (18)
Mme	JOUVE	Pierrette	Saint Germain Laprade
Mme	MICHEL	Christiane	Espaly Saint Marcel
Mme	ROCHE / NICOLAS	Josiane	Le Monteil
Mr	PROVOST	Florent	Brives Charensac
Mr	MICHEL	André	Arsac en Velay
Mme	CRESPE	Michèle	Saint Pierre Eynac
Mme	CHARREYRON	Nicole	Lantriac
Mme	DUPONT / BRAVARD	Marie Claire	Le Puy en Velay
Mme	JOUBERT	Patricia	Saint Germain Laprade
Mr	RUSSIER	Gilles	Le Monteil
Mr	RICHAUD	Paul	Saint Julien Chapteuil
Mme	PHARABET	Dominique	Brives Charensac
Mme	KERGUELEN / RIBEYRE	Marie Paule	Le Puy en Velay
Mme	BANVILLET	Françoise	Espaly Saint Marcel
Mme	GARNIER	Gisèle	Chadrac
Mme	PELISSIER / GIMBERT	Georgette	Arsac en Velay
Mme	MARNHAC	Yvette	Le Puy en Velay
Mr	BOUDIGNON	Robert	Landos

En Couples

Mr et Mme	CHAPON	Pierre et Marie Thérèse	Saint Vidal
Mr et Mme	MIALON / ARSAC	René et Jocelyne	Le Puy en Velay
Mr et Mme	ROUSSET	Michel et Josiane	Coubon
Mr et Mme	RICHAUD	André et Christiane	Saint Etienne
Mr et Mme	JAMOND	Michel et Chantal	Chaspinhac
Mr et Mme	MASSON / MEUNIER	Marie Josèphe et Alain	St Julien Chapteuil
Mr et Mme	AÏT ATMANE	Kamel et Christine	Le Puy en Velay
Mr et Mme	CHABRIER	Jean Paul et Régine	Le Puy en Velay
Mr et Mme	GARDES	Michel et Nicole	Le Puy en Velay
Mr et Mme	MOUILHADE	René et Denise	Coubon
Mr et Mme	PEYRELON	Gérard et Madeleine	Chadrac
Mr et Mme	CARRIERE	Robert et Martine	Vergeze (30)
Mr et Mme	ROBIN	Jean Paul et Françoise	Yssingeaux
Mr et Mme	VIALLET-BRIHAT	Pierrot et Marie France	Brioude

Pour pouvoir continuer à assurer la défense des retraités, l'ANR doit être forte et les cotisations pérennes

Sorties pédestres

Notre activité marche 2023 a redémarré le vendredi 31 mars à Retournac sous la conduite éclairée de l'ami Dany Brun, l'après midi nous avons visité le musée des manufactures de dentelles. Vendredi 28 avril nous étions à Villeneuve d'Allier sous la houlette d'André Mamet, après le déjeuner au restaurant « les 3 vallées », nous avons visité le château de St Ilpize. Jeudi 25 mai cela se passait à Barges et la visite du Château d'Arlempdes. Le Jeudi 22 juin c'était le tour de Saugues pour une balade mouillée et la visite des ateliers de la Bruyère (musée de la laine). Vendredi 28 juillet nous étions à Champclause pour 2 balades, après le déjeuner à Bousoulet certains ont visité l'église du village. La sortie d'août à Félines a été annulée. Le jeudi 21 septembre 2 balades avait lieu à Le Puy, plus précisément à Taulhac avec départ de notre siège sous la conduite de Gisèle et Paul Ollier, déjeuner aux Baraques et visite de la ciergerie à Taulhac et pour certains la visite du Puy en petit train. Le vendredi 20 octobre, c'est René Exbrayat et Michel Ruard qui nous guidé. Après le repas aux Sétoux, nous avons visité le village de Clavas.



Au programme 2024

Vendredi 29 mars : Bournoncle Saint Pierre, **vendredi 26 avril** : Le Monteil, **vendredi 31 mai** : Tence, **vendredi 28 juin** : Siaugues Saint Romain, **vendredi 26 juillet** : La Chaise Dieu, **vendredi 30 août** : Yssingaux, **vendredi 27 septembre** : Aurec sur Loire, **vendredi 18 octobre** : Solognac sur Loire.

Ces sorties se veulent amicales, ludiques, gourmandes et culturelles. La marche n'est pas obligatoire, ceux pour qui les pattes arrières ne fonctionnent pas très bien, ils peuvent se consoler avec les pattes de devant au restaurant, C'est avec une grande joie que nous vous accueillerons, aussi, notez bien les dates qui vous intéressent, et appelez nous quelques jours avant afin d'organiser un covoiturage éventuel.

VOYAGES 2023

Carnaval de Nice et fête des citrons à Menton du 24 au 27 février

Compte rendu dans le bulletin « ANR Amitié 43 » d'avril 2023 et photos visibles sur le site ANR 43.

Le grand tour de Bretagne

2 voyages ont été nécessaires pour satisfaire l'engouement pour le grand tour de Bretagne. Un du 9 au 16 juin et l'autre du 24 juin au 1^{er} juillet, tous deux conduits par Patrick, chauffeur dont l'amabilité et la compétence sont remarquables.

La Bretagne est un territoire aux attraits multiples. Nous avons remarqué tout d'abord son patrimoine historique :

Nous avons visité de belles églises gothiques dont la plus remarquable est l'abbaye du Mont ST Michel construite au Moyen-âge au sommet et à flanc d'un rocher situé à l'embouchure du fleuve Couesnon dans la région de Normandie limitant avec la Bretagne . Elle a résisté aux assauts des Anglais pendant la guerre de Cent ans puis devient une prison au XVII^e siècle jusqu'en 1863. A partir de cette date, l'abbaye est classée au titre des monuments historiques et des travaux de restauration commencent pour accueillir les touristes. En 1979, le Mont ST Michel et sa baie sont inscrits au patrimoine mondial par l'UNESCO .

La cathédrale de Quimper dont la flèche domine la ville est un bel exemple d'architecture gothique. Elle se niche au bout d'une rue médiévale bordée de maisons à colombages bien préservées.

L'église ST Ronan, à Locronan a un clocher gothique et un intérieur richement décoré. Cette petite cité de caractère médiéval est une merveille : rues pavées, façades en granit.

- On ne peut traverser le nord du Finistère sans remarquer ces monuments à caractère religieux que sont les enclos paroissiaux. Ce sont des ensembles architecturaux du XVI^e au XVIII^e siècle comprenant une porte triomphale, un mur d'enceinte, un calvaire qui entourent l'église paroissiale. Ces œuvres d'artistes locaux témoignent de la ferveur du peuple et de la richesse économique de la région liée au commerce maritime.

- N'oublions pas les villes historiques que nous avons visitées :

Saint Malo « la cité corsaire » a une histoire maritime. Elle fut autrefois un bastion pour les corsaires, pirates approuvés par le roi. Elle est entourée de remparts du XII^e siècle, renforcés au cours des ans. Saint Malo est aussi la cité de Chateaubriand qui repose sur l'île Grand Bé au pied des remparts de St Malo.

Concarneau, dans le Finistère, grand port de pêche fraîche et premier port thonier de France. Sa ville close, entourée de remparts nous donne un aperçu de l'architecture médiévale avec ses rues pavées, ses maisons en pierre.

Mais la Bretagne se caractérise surtout par un vaste paysage côtier.

Commençons dans les côtes du Nord par l'archipel de Bréhat, un groupe d'îles, plus ou moins grandes et dont la plus importante est l'île de Bréhat où nous nous sommes arrêtés quelques heures.

- La côte de granit rose dans les côtes d'Armor entre Perros Guirec et Trébeurden nous a émerveillés. D'énormes blocs granitiques roses ont été sculptés par l'érosion. Cette couleur rose est due à des impuretés d'oxyde de fer déposées au moment où le magma refroidit et se cristallise pour former le granit.

- Nous avons marché jusqu'à la pointe du Raz à proximité de Plogoff où se trouve le phare de Tévennec et approché des falaises s'élevant à 70m environ au-dessus du niveau de l'océan.

- La presqu'île de Crozon, dans le Finistère, avec sa côte sauvage nous a révélé un paysage côtier impressionnant bordé de falaises spectaculaires. C'est également un

site naturel préservé.

- La presqu'île de Quiberon, dans le Morbihan, présente des paysages marins différents : d'un côté la baie d'un calme absolu et de l'autre la côte sauvage avec ses falaises abruptes surplombant l'océan.

- Non moins pittoresque est le golfe du Morbihan réputé pour ses îles, véritables bijoux naturels, en témoigne l'île aux Moines avec ses sentiers côtiers très agréables. La Bretagne est aussi une terre militaire.

La base navale de Brest que nous avons visitée est une base de défense nucléaire, 2ème base navale après Toulon. Cet important complexe maritime comprend des quais, des cales sèches, des ateliers, des dépôts de carburants, des installations de réparation et d'entretien. Elle abrite des sous-marins nucléaires, des frégates, des bâtiments de projection et de commandement. C'est un important employeur dans la région.

La Bretagne offre un paysage verdoyant. Tout au long du voyage nous avons admiré les multiples massifs d'hortensias aux couleurs variées et nos papilles se sont délectées de crêpes et de galettes au bon beurre de Bretagne.

Janine Brenas



Dordogne et Haut Quercy du 28 septembre au 1^{er} octobre

Jour 1 : 35 participants au départ de ce voyage dans le discret bus mais très confortable de l'équipe de foot du Puy. Après un petit arrêt à Massiac, nous avons traversé Murat (petite cité de caractère), pour arriver au Puy Mary où une vue exceptionnelle sur la chaîne des puys s'offre à nous. Puis route vers un buron où une visite guidée nous attendait, l'histoire, la vie dans les burons, la transhumance, les vaches Salers nous furent contés en nous mettant en appétit. Une savoureuse truffade nous fût servie sur la terrasse, face à une vue vertigineuse sur la vallée. Après un petit film qui nous a montré la fabrication du fromage de Salers, nous avons pris la direction de ce village pittoresque, pour une visite guidée.

Nous terminons cette 1ère journée par un accueil chaleureux à l'auberge de la Xaintrie à Saint Privat en Corrèze.

Jour 2 : Nous longeons la Dordogne, en traversant les villages d'Argentat, Beaulieu sur Dordogne (un des plus beaux villages de France), Bretenoux, et Padirac, pour arriver à notre destination : Rocamadour. Rocamadour, haut lieu de pèlerinage marial et petit village classé de 617 habitants. Nous avons admiré cet ensemble architectural construit à flanc de falaise : maisons au dessus de la rivière, églises sur les maisons, le rocher sur les églises et le château sur le rocher. Après le bon déjeuner au Bellaroc, route vers Martel, cité médiévale du 12 ème siècle fière de ses 7 tours, d'où nous avons pris le Truffadou. Ce train touristique nous a fait découvrir la vallée de la Dordogne, ses magnifiques paysages et l'histoire de cette ligne construite en 1889. Retour à l'auberge pour un excellent dîner et une soirée dansante.

Jour 3 : Départ pour la visite d'un village de fermes du moyen age entièrement reconstruit par Pierre Gire un grand passionné qui en a assuré la visite. Après le déjeuner à l'auberge, visite de Collonges la rouge classé parmi les plus beaux villages de France. Collonges-la-Rouge est un bijou de petites ruelles médiévales, de Castels et de tours fortifiées, qui lui a valu le surnom de « cité aux 25 Tours ». Retour à l'auberge pour le dîner suivi d'une soirée folklorique spectaculaire.

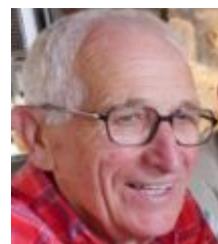
Jour 4 : Le matin visite des jardins de Sothys au cœur d'un écrin végétal préservé et riche de sa diversité, les jardins de Sothys valorisent le monde végétal ; ils sont la source d'inspiration et de création des produits cosmétiques Sothys. La philosophie Sothys est vouée à la beauté, à la cosmétique et au bien-être. C'est tout à la fois des jardins d'ambiances, d'ensembles de petits clos intimistes aux atmosphères variées.

Retour à l'auberge pour un dernier savoureux déjeuner et faire nos adieux.

Nous gardons de ce voyage enrichissant convivial, dans une ambiance sympathique un agréable souvenir.

La Xaintrie blottie entre le Bas Limousin, l' Auvergne et le Quercy est un plateau granitique entaillé de gorges profondes formées par le cours de trois rivières : la Maronne, la Cère et la Dordogne. Elle est située à l'ouest du Massif central dans le département de la Corrèze et pour une petite part dans le département du Cantal. Son nom vient de Sainte Trie qui, par contraction, est devenue Xaintrie.

Marie Noëlle Gibelin



Maurice Giraud
Responsable Voyages

VOYAGES 2024

Voyage en ANDALOUSIE du 8 au 15 avril, ce voyage est complet, quelques personnes sont en liste d'attente

SÉJOUR IMPÉRIAL, VICHY FÊTE NAPOLÉON III
du vendredi 14 juin 2024 au dimanche 16 juin 2024

480 € Chambre single + 96 €

Hébergement à l'ALETTI PALACE, au coeur de Vichy, remarquablement situé face à l'opéra, à deux pas des thermes et des rues piétonnes, l'Aletti Palace est entouré d'espaces verts. Son architecture du début du siècle s'intègre parfaitement dans la tradition d'élégance et le style épuré de la belle époque, célèbre pour son art de vivre.

JOUR 1 : Vendredi 14 juin 2024.

15h30 : Visite guidée pédestre animée : « Les conférences Impériales de la Comtesse Valevsky ». Le temps d'une balade dans l'histoire à l'époque des séjours de Napoléon III à Vichy, Alla Pikozh, guide conférencière devient la comtesse Valevsky. La comtesse accompagne la grande Duchesse de Russie, sœur du Tsar qui séjourne au chalet des roses. Jeune aristocrate slave en villégiature en Europe, elle porte un regard émerveillé sur les fastes de la cour impériale française. Parfois séductrice, rarement grave, elle livre sur le ton de la confidence des anecdotes sur la musique, la mode, la cure, les lieux où il faut être vu et, bien sûr...la vie (pas toujours de tout repos) de Napoléon III à Vichy. L'héritage du second Empire ainsi dressé avec charme et les principales réalisations vichysoises du règne de Napoléon III évoquées : le Grand Casino, l'Église Saint Louis, la Gare, le Parc Napoléon III et les chalets impériaux...

18h00 : Buffet dînatoire au bord de la piscine de l'hôtel.

Le restaurant de l'hôtel propose une cuisine inventive, légère et savoureuse.

20h00 : Concert d'ouverture des Fêtes Napoléon III. En ouverture de week-end, on vous convie à une thérapie musicale. C'est vivant, c'est sincère, ça coule comme des eaux de source vivifiante...de la musique légère au sens le plus noble du terme !

JOUR 2 : Samedi 15 juin à partir de 7h30 :

Petit déjeuner buffet à l'Aletti ;

9h00 : Visite guidée de Vichy « panoramique en autocar » au micro, à bord de votre autocar, notre guide commente les éléments forts du patrimoine de Vichy. L'itinéraire vous fait découvrir successivement le parc des sources et sa galerie couverte, le Grand Casino-Opéra-(partie centrale datant de Napoléon III), les chalets de l'empereur, le parc Napoléon III, le Vichy thermal Spa, les Célestins, les thermes des Dômes, le lac Allier et la Rotonde du lac, le pont barrage, la rivière artificielle de canoë Kayak, le parc omnisports, l'Hippodrome, le golf du Sporting club, la source intermittente, le pont de Bellerive, le Pavillon Sévigné, le Castel Franc, le parc Kennedy, la source des Célestins, le Parc Lardy, l'église Saint Blaise (Art Déco), le centre Culturel Valéry Larbaud, le Kiosque à musique, le hall des sources et les thermes Callou. Vous effectuerez un arrêt à la source des Célestins en fin de visite pour déguster l'eau du même nom !

10h30 : Visite guidée de la salle de l'Opéra de Vichy (sous réserve de disponibilité), Le Casino-Théâtre, salle de 820 places a été construits à la demande de Napoléon III par l'architecte Charles Badger. Inauguré le 2 Juillet 1865, il est le haut lieu de la vie mondaine et le fleuron du patrimoine architectural et musical de la ville. Le théâtre devient rapidement trop petit, lorsqu'en 1900, deux mille personnes par jour veulent assister aux spectacles. La Grande Salle de l'Opéra oeuvre de Charles Lecoeur, de Lucien Woog et de Jules Simon, inaugurée en 1903 se prête à toutes les manifestations lyriques et chorégraphiques. Pouvant accueillir 1465 personnes, cette salle est à l'époque, la plus grande salle de théâtre de province. En 1995 : la ville rachète ce bâtiment et y décide la construction d'un Palais des Congrès. La réhabilitation des parties anciennes et la création des espaces contemporains est confiée à une équipe pluridisciplinaire conduite par les architectes Jean-Guilhem de Castelbajac, Frédéric Namur et Guy Desgranchamps, faisant appel à des artistes comme le verrier Bernard Pictet et le sculpteur Michaël Prentice. Dans ce lieu d'exception aux harmonies d'or et d'ivoire, vous découvrirez, grâce à cette visite insolite et passionnante la salle de l'Opéra et la scène où se sont produits les plus grands artistes du XXe siècle.

12h00 : Déjeuner au bord de l'eau au restaurant le Bungalow. Noyé dans la verdure, au pied des parcs Napoléon III, le Bungalow est un havre de paix aux allures de bateau avec une vue panoramique sur le lac d'Allier.

14h/15h/16h : Invitation aux chalets de l'empereur (par petits groupes). Construits à la demande de l'empereur pour son usage personnel et celui de sa suite, les 5 chalets du parc Napoléon III sont des résidences privées. Le propriétaire du chalet impérial vous ouvrira ses portes pour une visite privative en petits groupes. Accompagnés par notre guide, vous découvrirez l'atmosphère de l'Age d'or de Vichy et vivrez une expérience unique.

16h00 : Découverte libre de "L'Impérial Park" Venez plonger dans la vie du Second Empire au Parc des Sources et échanger avec l'un des 200 figurants costumés. Au travers de quartiers thématiques (Militaires, Bourgeois, Artisans, Gourmand, Enfants, Cavaliers), ils vous proposeront un programme d'animations en continu : musique, jeux, danse, campements, démonstration de métiers anciens, saynètes...

20h00 : Dîner "A la table de l'Empereur" Dans le décor somptueux du Grand Casino de Vichy, vous dégusterez un repas d'époque, ponctué par les démonstrations de danses de salon exécutées par des passionnés en costumes. En fin de repas, ils vous inviteront même à la danse.

JOUR 3 : dimanche 16 juin 2024

A partir de 07h30 : Petit déjeuner buffet à l'Aletti

10h00: Visite commentée de Vichy en petit train ; Embarquez à bord du petit train de Vichy et partez à la découverte des 2000 ans d'histoire de la ville, sans fatigue. Depuis les romains amateurs de thermes, en passant par les personnalités qui l'ont fréquentée, jusqu'aux plus récents développements de la ville autour du sport et de son plan d'eau, cette visite commentée vous plonge au cœur même de la ville et de ses sites touristiques. Élégant, tout de blanc nacré, le petit train se faufile dans les rues pour le plus grand plaisir des passagers confortablement installés et insensibles aux intempéries

10h45 : Découverte libre de « L'Impérial Park »

12h00 : Déjeuner au restaurant de l'hôtel, le restaurant de l'hôtel Aletti propose une cuisine inventive, légère et savoureuse.

15h00 : Défilé dansé en costume d'époque et musique Second Empire, 300 figurants, danseurs, musiciens et calèches paradent dans les rues de Vichy en costume d'époque. Animations prévues sur l'Esplanade des quatre chemins et sur le parvis de l'église Saint Louis.

18h00 : Spectacle de clôture des fêtes Napoléon III. Nous vous proposons un spectacle haut en couleur alternant musiques et chorégraphies pour retrouver le faste et la diversité du Second Empire.

Assemblée départementale

Elle aura lieu à **Saint Paulien le 28 mars 2024 à la salle du cinéma au Chomeil à 9h30**, le repas sera servi à l'**hôtel des voyageurs**. S'il y a suffisamment de demandes, nous mettrons à votre disposition **1 car au départ du centre culturel de Vals à 8h45 avec un arrêt place Michelet à 8h50**, Si vous prenez ce moyen de transport, merci de le préciser sur le bulletin réponse l'arrêt souhaité. La participation au repas est fixé à **30 € + 3 €** si vous prenez le car. Établir le chèque à l'ordre de ANR 43. **Une visite Gratuite est prévue pour les conjoints qui ne participent pas à l'AG.**



Loto Galette



Il aura lieu le **samedi 13 janvier 2024 à la salle polyvalente du Chomeil à Saint Paulien à partir de 14h15**. Comme d'habitude de nombreux lots seront à la disposition des gagnants et un petit entracte permettra de déguster gratuitement la galette des rois. La participation de 2 euros perçue à l'entrée donnera droit à un carton. Des cartons supplémentaires seront à disposition des joueurs au prix de 1 euro. Merci de vous inscrire à l'aide du bulletin réponse joint (indispensable pour organiser la salle et prévoir les achats de galettes et papillotes) avant le **31 décembre 2023**. **Pensez au covoiturage.**

PERMANENCE TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS DE 9 à 11 heures

☎ 04 71 08 70 57, 04 71 09 60 17, 04 71 09 32 32, 04 71 02 20 83

anr43@laposte.net ou christian.dessalle@anr43.fr Site: [anr43](http://anr43.fr).

Site des adhérents au siège: [anrsiege](http://anrsiege.fr): nom d'utilisateur : [adherent](http://anrsiege.fr), mot de passe : [RE2021nt](http://anrsiege.fr)

Adresse postale : 91 rue J.A. Cubizolle Taulhac
43000 Le Puy en Velay

*Une remarque ou une proposition peut être ?
N'hésitez pas, inscrivez la en marge dans le bulletin
réponse*

CADEAUX AUX AÎNÉS :

Toutes celles et ceux qui ont fêté en 2023 leur anniversaire de 75, 80, 85, 90, 95, etc....ans vont recevoir d'ici quelques jours par La Poste ou portée à domicile, une petite gâterie. Merci de nous signaler les oublis toujours possibles malgré le soin apporté à la liste des bénéficiaires.

Pour les adhérents des **secteurs d'Yssingeaux et de Brioude** nous organisons une petite réunion conviviale et de partage durant laquelle nous dégustons la brioche et prendrons le verre de l'amitié. **Cet après-midi vous est consacré** et nous aurons grand plaisir à vous rencontrer, échanger et répondre à vos questions. Venez nombreux et inscrivez vous au 07 78 05 42 01 (Josette) ou 04 71 02 20 83 (Régine). Nous serons présents à la **salle des fêtes de Cohade le jeudi 7 décembre à 14h15 pour le Brivadois et le jeudi 14 décembre à 14h15 à la salle polyvalente de Beaux route de Beauzac** pour l'Yssingelais et l'est du département.

DÉFENSE

Chers sympathisants, chers membres adhérents, Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et participation à la réalisation des objectifs fondamentaux pour notre association.

En 2023, à vos cotés, nous oserons être confiants.

S'ENTRAIDER - SE DÉFENDRE - SE RETROUVER - SE PRÉMUNIR - S'INFORMER
Vous pouvez nous interpeller sur Facebook : la page est ANR.BienVivreSaRetraite.

Le Gouvernement affirme que la fiscalité n'augmentera pas. Mais, il s'agit uniquement de la fiscalité directe. La fiscalité indirecte augmente dans des proportions considérables. EDF : + 26,5 % depuis le 01/02/2023. Taxes foncières : au minimum + 7,10 % à conditions que les collectivités locales n'aient pas augmenté leur propres taux. La base locative servant au calcul de celles-ci est revalorisée chaque année du taux de l'IPCH*. Il s'agit des prix à la consommation harmonisés au niveau européen. L'inflation France en 2022 IPC* a été, selon l'INSEE, de 5,2 %. Soit 1,9 % de moins que l'indice européen. Diminution du remboursement des soins dentaires. Fin du tarif réglementé du prix du gaz. Taux du livret A maintenu à 3 % au 01/08/2023 alors qu'il aurait dû passer à 4,1 % en application de la réglementation ! Le prix du litre d'essence E10 atteint, en moyenne en septembre 2023, 1,90 € (60 % de taxes) + 14,2 %/l par rapport au 01/01/2023. Or, l'État perçoit sur la facture EDF de la T.V.A : 20 % sur les consommations et les taxes additionnelles, 5,5 % sur les abonnements et la CTA. Mécaniquement, les entrées fiscales de l'État seront notablement majorées. Ajoutons la suppression des chèques vacances pour les retraités de la fonction publique, la suppression des maigres avantages pour les postiers retraités ayant leur traitement viré sur LBP, le projet du doublement des franchises médicales. Autrement dit, toutes ces augmentations pèsent gravement sur le pouvoir d'achat des retraités dont certains sont en voie de paupérisation.

*IPC : Indice des Prix à la Consommation

*IPCH : Indice des Prix à la Consommation Harmonisé



MOTION 2023 votée à l'AG de Carry le Rouet.

Les retraités refusent d'être une MAJORITÉ silencieuse et ignorée.

Les retraités, par leur contribution à la collectivité, qu'elle soit humaine, économique ou sociétale, en sont des acteurs majeurs. **Leur place est essentielle au fonctionnement de la société.**

Leur niveau d'implication au service des autres doit être reconnu face à l'ostracisme général manifesté envers eux. **La discrimination par l'âge n'a pas sa place.**

Les retraités de l'ANR déplorent **le manque de moyens actuellement consacré à la perte d'autonomie.** Ils demandent le traitement immédiat de la perte d'autonomie qui doit être à la hauteur des enjeux. Ils rappellent que l'aide à l'autonomie ne concerne pas que les personnes âgées dépendantes (1,3 million) mais aussi une population adulte de 4,3 millions de personnes de 20 à 59 ans.

L'ANR s'insurge de la façon dont les aînés sont traités dans de nombreux EHPAD. Le rapport conjoint de l'IGAS et l'Inspection Générale des Finances démontre que les normes et les contrôles pratiqués aujourd'hui dans les EHPAD ne suffisent pas à assurer des conditions de vie décentes aux résidents, pourtant souvent confrontés à des prix d'hébergement exorbitants.

L'ANR refuse la dégradation régulière du pouvoir d'achat des retraités

C'est pourquoi, les retraités de l'ANR :

- Réclament sa représentation et sa participation dans les structures sociales représentatives (CESER*, CNSA*, COR*, HCFEA*) ainsi que celles des autres associations ou fédérations et doivent en être membres à part entière. Au service de ces associations ou fédérations, l'ANR doit participer à la gouvernance du futur régime de retraite et à celle de la 5ème branche consacrée à l'autonomie.
- Déplorent la disparition du projet de loi prévu en 2021 sur le « grand âge autonomie ». Désormais, depuis un décret de mai 2022, la CNSA gère la 5ème branche de la sécurité sociale qui régit l'autonomie des personnes en situation de handicap. Force est de constater que le financement de celle-ci n'est pas à la hauteur des besoins. Il est indispensable que l'autonomie bénéficie d'un financement pérenne et suffisant, appuyé sur la contribution de l'ensemble des revenus, ceux des actifs et des retraités, mais aussi ceux du capital.
- Appuient vigoureusement la demande de suppression de la cotisation d'assurance maladie de 1% pour les retraites complémentaires du régime général.
- S'insurgent du mode de revalorisation des retraites. Contrairement à ce qui est prétendu cette revalorisation est largement inférieure à l'inflation de l'année écoulée. Ils exigent le maintien du pouvoir d'achat pour tous les retraités, sans aucune discrimination. Dans ce cadre et au-delà du mode de revalorisation des retraites, ils refusent par avance toute mesure qui aggraverait encore leur perte de pouvoir d'achat, comme la suppression des tarifs réglementés du gaz et de l'électricité.
- Veulent être traités à égalité avec les actifs en bénéficiant de la possibilité de déduire de leur revenu imposable les cotisations restant à leur charge au titre de leur complémentaire santé ou de bénéficier d'un crédit d'impôt.

- Demandent que le conjoint survivant puisse bénéficier de la pension de réversion.
 - o Sans limite d'âge.
 - o Sans condition de ressources.
 - o Que son montant soit égal à 60% de la pension du conjoint décédé.
- Exigent des Pouvoirs publics :
 - o La mise en place d'un contrôle rigoureux, anonyme et aléatoire des EHPAD.
 - o Les mesures nécessaires pour faire disparaître les déserts médicaux en mettant en place une obligation d'installation temporaire dans les zones sous dotées.
 - o La mise en œuvre d'actions nécessaires pour supprimer la fracture numérique dont sont victimes les personnes âgées.

L'ANR souhaite que les réformes se fassent dans la concertation et ne soient ni brutales ni imposées. La prise en compte de l'avis des partenaires sociaux et des corps constitués est primordiale pour aboutir à des réformes socialement acceptables.

CESER*, Conseil Économique Social et Environnemental Régional

CNSA*, Caisse Nationale de Solidarité pour l'autonomie

COR*, Conseil Orientation des Retraités

HCFEA* Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge

Le HCFEA est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie. Il formule toute proposition de nature à garantir le respect des droits et la bienveillance des personnes vulnérables à tous les âges de la vie ainsi que la bonne prise en compte des questions éthiques.

Nous rejoindre dans nos activités.

C'est sortir d'un certain isolement, c'est donner un autre sens à sa vie. C'est rester jeune, actif, dynamique. C'est passer de «l'individuel» au «collectif» et baigner dans une nouvelle ambiance. C'est valoriser de prendre des responsabilités dans une association. Ensuite ce sont des compétences à partager, des événements à vivre en groupe. C'est aussi un peu de stress (le bon) qui revient. Avoir un but, un horizon solide et stimulant en évoluant en équipe et en partageant ses passions. Voilà ce que l'on propose. Voilà ce qui s'ouvre à vous. Et pourquoi pas de nouvelles activités grâce à vous ? Nous apporter votre passion, vos compétences, votre expérience dans un nouveau domaine. Venez renforcer notre action. Venez ajouter de la vie aux années et non pas seulement des années à la vie.

Inscrivez vous à l'aide du bulletin réponse joint.



Blagounettes

L'avantage quand tu es végétarien c'est qu'après Noël tu peux bouffer le sapin.

Je suis allé sur un site pour maigrir et ils me demandent si j'accepte les cookies... ils se foutent de moi.



LA VOLONTÉ DE SERVIR, EFFICACE, ET SOLIDAIRE ENSEMBLE



Jusqu'à 76 ans, Amicale-Vie vous attend !

Le contrat Amicale Vie est un contrat sur mesure. Ce capital est exonéré d'impôts et de droits de succession selon la législation en vigueur.

Le correspondant local est proche de vous et à votre disposition pour vous aider, pour choisir la garantie la plus appropriée à votre situation.

Important : tout adhérent en situation précaire peut demander l'octroi d'une somme (appelée Fonds Social de Solidarité) après 2 ans d'adhésion.

Le Capital Décès est assuré par la CNP (Caisse Nationale de Prévoyance).

Amicale Vie a un site : www.amicale-vie.fr et une adresse mail au Siège parisien : siege@amicale-vie.fr

Amicale Vie vous propose **10 niveaux de garantie**.

	Adhérents de moins de 66 ans		Adhérents de 66 à 70 ans		Adhérents de 71 à 75 ans	
capitaux	Prime annuelle	Prime mensuelle	Prime annuelle	Prime mensuelle	Prime annuelle	Prime mensuelle
800 €	28,80	2,40	38,40	3,20	56,40	4,70
1 600 €	57,60	4,80	76,80	6,40	113,40	9,45
2 400 €	86,40	7,20	115,20	9,60	170,40	14,20
3 200 €	115,80	9,65	154,20	12,85	228,00	19,00
4 000 €	151,20	12,60	199,80	16,65	291,60	24,30
4 800 €	190,20	15,85	247,80	20,65	353,40	29,45
5 600 €	226,20	18,85	293,40	24,45	422,40	35,20
6 400 €	264,00	22,00	341,40	28,45	488,40	40,70
7 200 €	301,20	25,10	387,60	32,30	553,20	46,10
8 000 €	339,00	28,25	435,60	36,30	619,20	51,60

Dans un marché concurrentiel, il s'avère qu'Amicale-Vie propose un nombre élevé de niveaux de garantie, ce qui vous permet de bénéficier d'un capital décès à partir de **2,40 € par mois**.

Ce capital décès est une exclusivité d'Amicale-Vie, mutuelle de l'ANR. Elle correspond à un réel besoin pour mettre vos proches à l'abri du besoin.

COUPON-RÉPONSE 2024 (barrez les cases qui ne vous conviennent pas)
Coupon à retourner accompagné de vos chèques séparés cotisation ou activités
choisies à l'ordre de ANR 43 (sauf voyages COS PTT Retraités):

91 rue J.A.Cubizolles, Taulhac 43000 Le Puy

Mr, Mme.....Prénom.....

si couple 2ème personne

Mr, Mme.....Prénom.....

Adresse.....

Tél..... Adresse mail.....@.....

BARÈME (Cotisation annuelle) 2024

Adhésion	Individuel(le)	Couple
J'adhère à l'association et je m'abonne à la revue	32 €	46 €
J'adhère à l'association sans la revue	23 €	37 €

GALETTE DES ROIS ET LOTO SAMEDI 13 JANVIER 2024

Nombre de personnes.....

2 euros par personne seront perçus à l'entrée, ils donnent droit à un premier carton, puis 1 euro par carton supplémentaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE JEUDI 28 MARS 2024 à St Paulien

NOM.....Prénom.....

Nombre de personnes..... Joindre un chèque de **30 euros** par personne à l'ordre de ANR 43. Si vous prenez le car, ajoutez **3 euros** par personne à votre chèque.

Le chèque ne sera débité qu'après l'AG

Avec le bus OUI NON (rayer la mention inutile),

Lieu de départ ou Arrêt souhaité :

ANR 43 : SECOURISME

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à la prochaine session d'initiation au secourisme

ANR 43 : JOURNÉE PATRIMONIALE avec un notaire

Mr Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à une session journée patrimoniale

Visite de la crierie à Taulhac (gratuite)

Mr Mme.....Prénom.....

ANR 43 : VISITE DU MUSÉE CROZATIER

Mr Mme.....Prénom.....

Tarif groupe 4 €, l'ANR prend en charge la prestation du guide. (à régler le jour de la visite)

Déjeuneront au restaurant OUI NON (rayez la mention inutile)

VOYAGE 1 Séjour Impérial, VICHY FÊTE NAPOLÉON III du 14 au 16 juin

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Établir un chèque d'arrhes de 200 € par personne à l'ordre COS PTT Retraités.

Chambre individuelle (+ 96 € pour le séjour) OUI NON (1)

VOYAGE 2: Découvertes des Pays Basques et la Navarre

NOM.....Prénom.....

NOM.....Prénom.....

Établir un chèque de 350 € par personne à l'ordre de COS PTT Retraités

Si vous désirez une chambre individuelle (+ 105 € pour le séjour) OUI NON

ANR 43 : SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Mr, Mme.....Prénom.....

Souhaite s'inscrire à une session de recyclage au Code de la Route

ANNIVERSAIRES DE NOCES

NOM.....Prénom de Mme.....Prénom de Mr.....

Adresse.....

Fêterons leurs : Noces d'Or (50 ans) Noces d'Orchidées (55ans)
Noces de Diamant (60ans) Noces de Palissandre (65ans)
Ou autres : 70, 75, 80 ans Date de l'anniversaire.....

VISITE du centre de traitement des déchets ALTRIUM

NOM.....Prénom.....

FORMATION INFORMATIQUE ET NUMÉRIQUE

NOM.....Prénom.....

Type de Module : Téléphone, bureautique, messagerie, photos etc...(Entourez celui ou ceux qui vous intéresse, ou ajoutez en.) Ces modules se font par 5 participants

Inscrivez vous pour nous rejoindre au sein du bureau de l'association.

Nom : **Prénom :**

Découverte des Pays Basques et de la Navarre.

Logement en Espagne ! 7 jours - 6 nuits

Du 14 au 20 septembre 2024

Jour 1 : Votre région - Le Pays Basque Départ de votre localité à 5h00 le matin. Petit-déjeuner et déjeuner en cours de route. Arrivée au Pays Basque en fin d'après-midi. Apéritif de bienvenue. Dîner à l'hôtel. Logement.

Jour 2 : **Villages basques - Train de la Rhune** Petit déjeuner à l'hôtel. Visite d'Ainhoa : les maisons à colombage verts et rouges et les échoppes d'artisanat. Visite d'Espelette, village traditionnel célèbre pour les piments qui sèchent aux balcons.

Déjeuner à l'hôtel. Montée au sommet de la Rhune en petit train à crémaillère de collection datant de 1924. A l'arrivée au sommet, découverte de la vue imprenable sur les côtes françaises et espagnoles ainsi que sur les Pyrénées. Dîner de spécialités régionales à l'hôtel. Logement.

Jour 3 : **Pampelune et le désert de La Navarre** Petit déjeuner à l'hôtel. Visite de Pampelune, capitale de la Navarre célèbre pour les lâchers de taureaux. Découverte de la place du château avec le palais de Navarre, siège du gouvernement régional, la cathédrale, le monument des Fueros, l'hôtel de ville et la rue des Encierros. Visite du musée de la Plaza de Toros pour découvrir l'univers des taureaux, des arènes et des San Fermes.

Déjeuner au restaurant. Découverte des Bardenas Reales, le désert de la Navarre, classé par l'Unesco réserve de la biosphère. Ce paysage, à seulement quelques dizaines de kilomètres des Pyrénées, est essentiellement minéral et est né de l'eau, du calcaire et de l'argile qui ont sculpté des plateaux, ravins, falaises et collines pouvant atteindre 600 mètres de hauteur. Dîner à l'hôtel. Logement.

Jour 4 : **San Sébastian** Petit déjeuner à l'hôtel. Visite de San Sébastian : montée au Monte Igueldo pour admirer la vue imprenable sur la baie et l'île Santa Clara et découverte de la ville : la mairie, le théâtre Victoria Eugenia, le Kursaal le port et la fameuse plage de la Concha.

Déjeuner dans une cidrerie traditionnelle à proximité de San Sébastian : omelette à la morue, côte de bœuf, fromage à la confiture de coings, cidre, vin à volonté et café. Temps libre aux ventas (supermarchés frontaliers) de Béhobie. Dîner à l'hôtel. **Soirée dansante avec musicien.** Logement.

Jour 5 : **Onati** Petit déjeuner à l'hôtel. Découverte de l'imposant sanctuaire d'Arantzazu, haut lieu de la foi et de la culture basque d'où le point de vue est spectaculaire. Visite guidée d'Oñati surnommée la "Tolède Basque" grâce à la richesse de son patrimoine et de son architecture : l'université Sancti Spiritus, la première du Pays Basque fondée au XVIème siècle et sa splendide façade Renaissance, l'église San Miguel et le monastère de Bidaurreta.

Déjeuner au restaurant à Azpeitia. Visite du sanctuaire de San Ignacio de Loyola, œuvre de style baroque de l'architecte Carlo Fontanon et dédié à Saint Ignace, fondateur de l'ordre des Jésuites. Continuation vers Azpeitia et visite du musée du chemin de fer qui regroupe une collection complète de véhicules des chemins de fer

du Pays Basque, des locomotives à vapeur aux moteurs diesel en passant par la traction électrique. Dîner à l'hôtel. Logement.

Jour 6 : St Jean de Luz - Biarritz - Bayonne Petit déjeuner à l'hôtel.

Découverte de Saint Jean de Luz, élégante station balnéaire et ancienne cité des corsaires. Visite panoramique de Biarritz en petit train touristique : le vieux port, la côte des Basques, l'esplanade du phare, l'hôtel du palais, la grande plage, le Casino, le port des pêcheurs. Temps libre au rocher de la Vierge.

Déjeuner au restaurant à Bayonne. Visite guidée du quartier du vieux Bayonne. Située sur un site remarquable, au confluent de l'Adour et de la Nive, la souriante capitale culturelle du Pays basque français offre un patrimoine artistique et architectural remarquable. Découverte des anciens canaux, des caves et maisons bayonnaises traditionnelles, les remparts et le château. Visite de la cathédrale Sainte Marie et de son cloître. **Dîner d'adieux à l'hôtel.** Logement.

Jour 7 : Pays Basque - Votre région Petit déjeuner à l'hôtel. Départ après le petit déjeuner pour la route du retour. Déjeuner en cours de route. Arrivée en fin de journée.

Le prix comprend : Le transport en autocar grand tourisme avec BERGER VOYAGES Les repas du petit-déjeuner du J1 au déjeuner du J7 - $\frac{1}{4}$ de vin aux repas, cafés les midis. **Le logement en hôtel 3***, **en chambre double** **L'apéritif de bienvenue, un dîner de spécialités régionales, une soirée dansante et un dîner d'adieux.** Les excursions prévues au programme avec un guide pour toutes les excursions du jour 2 au jour 6 Les excursions et visites mentionnées au programme. Les déjeuners à Pampelune, dans une cidrerie près de San Sebastian et la dégustation de produits régionaux à Bayonne. La mise à disposition d'un autocar local sur une journée L'assurance assistance rapatriement L'assurance annulation (25 €)

Tarif : 1085 € Chambre individuelle : 105 €

350 € à l'inscription, 350 € en mai 2024, le solde en août

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

Marie Noëlle et Jean Paul GIBELIN	Le Monteil	Noces d'or	50 ans
Gisèle et Paul SAGNARD	Espaly St Marcel	Noces d'or	50 ans
Gisèle et Paul OLLIER	Taulhac	Noces d'orchidées	55 ans
Marie Thérèse et Jean Claude CHASSEFEYRE	Rauret	Noces d'orchidées	55 ans
Marie et Pierre VILLEVEILLE	Yssingaux	Pallissandre	65 ans
Lanine et André POLGE	Chaspuzac	Pallissandre	65 ans
Jeanine et Roger ROMEAS	Vals près Le Puy	Diamant	60 ans
Marinette et Charles LAURENT	Espaly St Marcel	Diamant	60 ans

L'ANR présente ses félicitations à ces heureux couples et leur souhaite de partager encore de nombreuses années de vie commune

